



**Conseil de gestion du Parc naturel
marin du golfe du Lion
Session du 07 février 2020**

Délibération n°2020-002

Approbation du rapport d'activité 2019

- VU le code de l'environnement, notamment les articles R131-28-7, R131-30 et R.334-33-8
- VU le décret n°2019-1580 du 31 décembre 2019 relatif à l'Office français de la biodiversité
- VU le décret n°2011-1269 du 11 octobre 2011 portant création du Parc naturel marin du golfe du Lion
- VU l'arrêté conjoint en vigueur du préfet maritime de Méditerranée et du préfet des Pyrénées-Orientales n°309/2019 du 07 novembre 2019, portant désignation des membres du conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion
- VU la délibération du 09 février 2016 approuvant le règlement intérieur du Parc naturel marin du golfe du Lion
- VU le plan de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion approuvé le 10 octobre 2014

CONSIDERANT que le quorum est atteint et que le conseil de gestion peut valablement délibérer

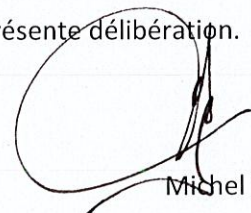
CONSIDERANT la proposition de rapport d'activité 2019

Article 1 :

Le conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion approuve le rapport d'activité 2019 du Parc naturel marin du golfe du Lion, sans modification.

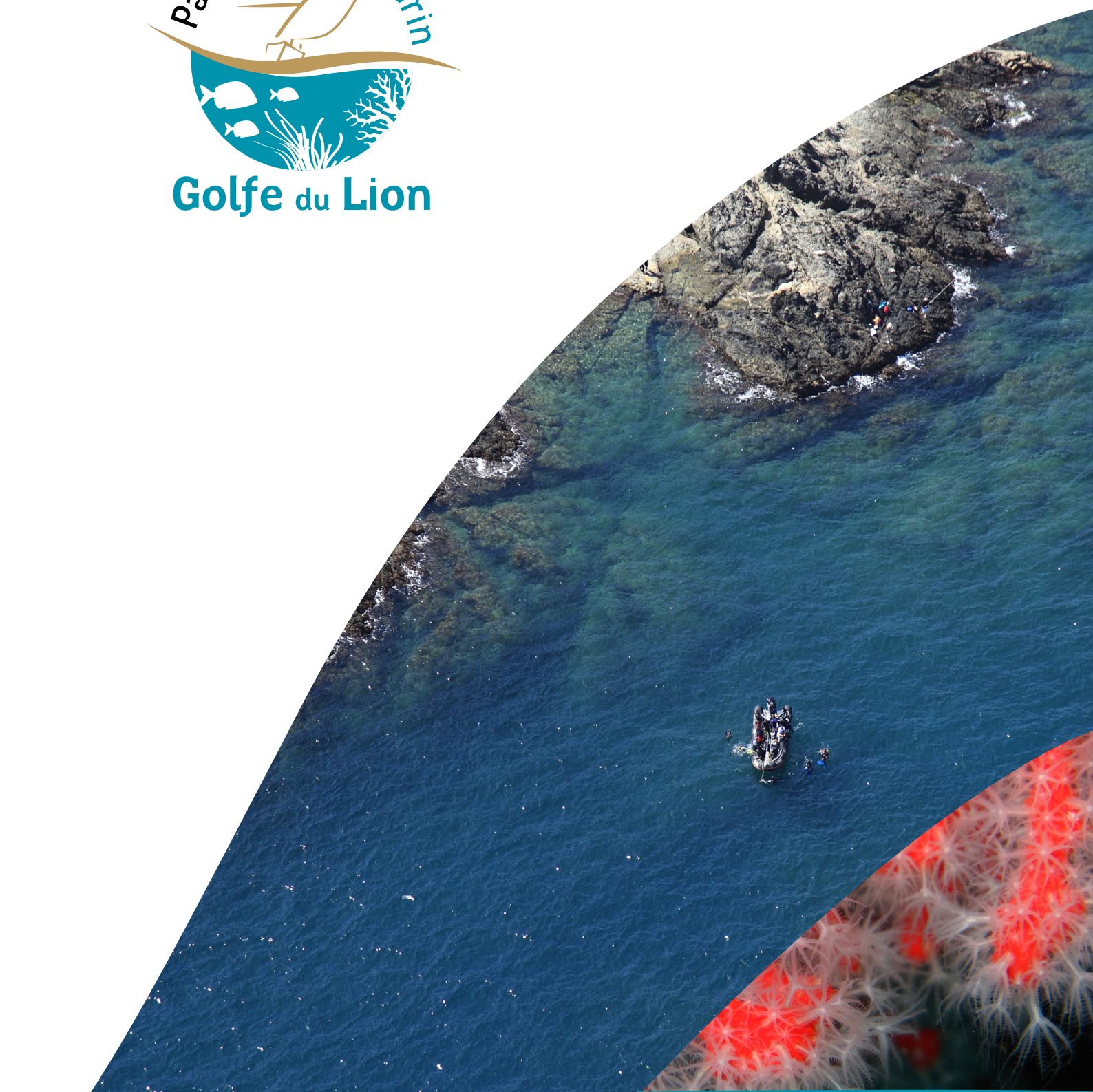
Article 2 :

Le directeur de l'Office français de la biodiversité est chargé de l'application de la présente délibération.



Michel MOLY

Président du conseil de gestion



Rapport d'activité 2019

Sommaire

Préambule	3
Focus : les actions phares	4
Vie du Parc en 2018	6
Les instances	6
Les réunions du bureau et du conseil de gestion	6
Les groupes de travail	7
Les avis conformes, simples et techniques	7
Les équipes et les moyens	8
Partenariats et instances de gestion	8
Tableau de bord et indicateurs	9
Mise en oeuvre du programme d'actions	11
Axe stratégique 1	11
Axe stratégique 2	16
Axe stratégique 3	20
Axe stratégique 4	22
Annexes	28
<i>Bilan des subventions versées par le Parc en 2018</i>	<i>28</i>
<i>Composition du conseil de gestion</i>	<i>29</i>
<i>Organigramme complet</i>	<i>33</i>
<i>Liste détaillée des avis rendus en 2018</i>	<i>34</i>
<i>Synthèse des actions Natura 2000</i>	<i>37</i>

Préambule

2019 a été une année perturbée par des intervalles de temps entre le renouvellement de personnel sur deux missions importantes, la pêche et le patrimoine naturel. Cette année a aussi permis au Parc d'obtenir le renfort d'une personne sur le programme LIFE Marha (Natura 2000) et une autre sur la petite pêche en partenariat avec le WWF. Un service civique a permis au Parc de déployer son étude sur les cétacés au travers de son embarquement sur les bateaux de whale watching opérant sur le territoire.

Le Parc a été présent au colloque des aires marines protégées (AMP) qui s'est tenu à Biarritz les 22, 23 & 24 octobre. Cette édition se plaçait dans un contexte d'annonce politique ambitieuse pour le milieu marin et dans laquelle les AMP doivent prendre toute leur place. La notion de « pleine naturalité » que l'on peut traduire par une protection forte était au cœur des débats et les parcs naturels marins, dans ce contexte, très attendus.

Le conseil de gestion a voté le mandat du groupe de travail sur les zones de protection forte qui réunit usagers, scientifiques et socio-professionnels. Le projet a emporté une adhésion unanime des acteurs qui ont souhaité se donner deux ans pour produire les premiers résultats.

Depuis fin 2018 « L'art de la navigation sous voile latine » est inscrit sur la liste de l'inventaire du patrimoine immatériel français. C'est la première étape pour que la voile latine soit un jour reconnue comme patrimoine mondial de l'Unesco. Pour que la voile latine puisse rester sur la liste du patrimoine immatériel de France, elle doit rester un patrimoine vivant, c'est-à-dire navigant, visible et transmis.

L'appel à projet du Parc s'installe maintenant comme un rendez-vous reconnu pour les acteurs du territoire. Le conseil de gestion a retenu 10 lauréats sur les trois axes pour un montant total de 154 705 euros. Le conseil départemental et le conseil régional ont pu apporter leur soutien à 3 dossiers.

Cette année, au travers de l'intervention de Louis Devries (service civique), le Parc a pu embarquer sur les bateaux de whale watching : une occasion de collecter de nombreuses observations de cétacés et d'effectuer de la photo-id de grands dauphins. Cette mission a aussi permis de faire connaître au grand public, le Parc et les enjeux de conservation de ces mammifères marins.

Le festival Visages et images de Méditerranée qui s'est tenu à Banyuls-sur-Mer du 25 au 29 septembre a rencontré une belle affluence avec au programme 16 films et une large palette de sujets. Soutenue par le Parc, la manifestation sera reconduite en 2020 avec une participation du lycée Bourquin.

Le Parc a confié à la société Altimax une enquête sur le territoire qui visait deux objectifs :

déterminer qui sont nos différents publics, leurs activités et les médias qu'ils utilisent en lien avec le milieu marin et comprendre quelles sont les attentes (forme, fond, temporalité) par rapport à la communication menée par l'établissement. 1300 enquêtes ont été réalisées dont 500 en face à face auprès des touristes. Ce travail permettra d'optimiser la communication du Parc, ses messages et ses outils, et alimenter sa stratégie pluriannuelle.

Focus : les actions phares



La feuille de route « Ambition Littoral », lancée en 2019 par le conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion, prévoit l'organisation d'ateliers participatifs pour accompagner les territoires littoraux sur la compréhension et la gestion des problématiques et politiques publiques relatives au littoral. Cette démarche, tout en impulsant une dynamique de réseau technique, vise à conduire les élus, les agents des collectivités ainsi que les experts à développer une vision partagée, pluri-thématique et prospective du littoral.

Déploiement de la démarche Ambition Littoral

Afin de permettre à tous les représentants des parties prenantes de s'approprier et de présenter les cadres de la démarche dans son ensemble, une réunion de lancement a été organisée en avril dernier. La démarche s'est poursuivie par l'organisation d'un premier atelier qui posait les bases de la « connaissance » et le partage d'une culture commune du littoral, et d'un deuxième atelier qui a permis d'aborder les principaux outils de sensibilisation aux risques côtiers sur le littoral. Les outils pédagogiques dont dispose l'animateur ainsi que la sensibilisation sont le lien entre la connaissance, son appropriation et sa diffusion auprès des divers publics.

Avant d'aborder la gouvernance à l'échelle régionale en 2020, un temps d'information et d'échanges sur la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (GEMAPI) et son application en domaine littoral a été proposé en octobre.

Poursuite des travaux relatifs à la mise en oeuvre de zones de protection forte

Après un premier séminaire scientifique portant sur les connaissances mobilisables au profit d'un renforcement de la protection du milieu marin au sein du Parc, conformément aux objectifs du plan de gestion, l'année 2019 a été consacrée à la mise en place d'un groupe de travail (GT) dédié aux zones de protection forte. La constitution du GT s'est basée sur une série d'échanges bilatéraux en début d'année qui a posé les principes fondateurs du mandat de travail, validé collectivement en juin.

Ces mois de préparation ont permis d'aboutir à la première réunion du GT le 29 octobre rassemblant une vingtaine de membres autour de la présentation des enjeux écologiques issus du séminaire « Cartes sur table » et d'un retour d'expérience de la Réserve marine de Cerbère-Banyuls. Cette première réunion inscrit surtout, dans la continuité du travail préparatoire mené durant l'année, le cadre et la méthodologie de travail du GT pour l'année à venir : échanges bilatéraux, ateliers sectoriels, voyage d'étude et séminaire sur le diagnostic des usages sont donc les étapes qui jalonnent l'année 2020.



Les réflexions du GT, et plus largement des acteurs du territoire, seront alimentées par des fiches techniques et un cycle de conférences (webinar) portant sur les éléments de biodiversité à protéger, les outils de protection existants, les retours d'expérience d'autres AMP en matière de protection forte, etc.

Le sujet des zones de protection forte a été au cœur de nombreux échanges et annonces à l'échelle nationale cette année. Plusieurs communications concernant la démarche mise en place par le Parc ont été réalisées, notamment lors du séminaire annuel des Parcs naturels marins et du Sanctuaire Agoa (09/10/19) et du colloque national des aires marines protégées (22/10/2019).



Le groupe de travail pêches professionnelles et récréatives du Parc : une mobilisation de tous les acteurs, des échanges prometteurs

Le groupe de travail réunit des acteurs du conseil de gestion mobilisés spécifiquement autour des questions de gestion des pêches professionnelle et de loisir. Après la consolidation de sa feuille de route en début d'année 2019, cet espace de concertation a permis, par des discussions croisées et des échanges construits, la mise en place d'une dynamique de travail autour de trois thématiques à enjeux :

- La gestion des graus. Le Parc sera sur cette thématique pilotée par les services de l'Etat pour envisager l'accompagnement des professionnels suite à l'annonce officielle du retrait définitif des barrages à court terme.
- L'encadrement régional de la pêche au poulpe. Les professionnels eux-mêmes ont souligné l'importance de mettre en place et de coordonner une étude sur la biologie, les prélèvements et l'état du stock de cette espèce pour en améliorer la gestion.

• La pêche de loisir. Le groupe de travail a lancé un travail de révision de la charte des concours de pêche en sous-groupe ainsi qu'un espace de discussions autour de la pertinence de se déclarer pêcheur de loisir au sein du Parc.

La forte mobilisation des membres du groupe de travail est à souligner, et la poursuite des avancées engagées prometteuse pour 2020. Le groupe de travail devra démontrer sa capacité à être force de proposition au conseil de gestion. Il sera aussi question de consolider son fonctionnement au-delà des temps de réunions, ainsi que d'investir des sujets nouveaux tels que la thématique du crabe bleu.



La vie du Parc en 2019

Les instances

Les réunions du bureau et du conseil de gestion

La programmation sur l'année des sessions de conseil de gestion et de bureau reste le principe acté. Il a toutefois fallu reporter la dernière session du conseil, ce qui a eu également pour conséquence, l'inter-session étant trop courte, d'annuler le dernier bureau.

	janv.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juill.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
Conseil de gestion		14				13					26	
Bureau				11						4		

Les groupes de travail

Le conseil de gestion a adopté le principe de confier des mandats à des groupes de travail (GT) constitués par délibération, de telle sorte que cette représentation du conseil explore et traite un sujet défini.

Nom du groupe de travail	Mandats (extraits)	Nombre de réunions
« Mise en réseau des ports » Co-animation : M. T. Del Poso et Mme J. Cammal	Etablir et proposer le déploiement d'une série de propositions, en concordance avec le plan de gestion, permettant de relier les acteurs des ports du Parc et ce, à partir de quatre axes prioritaires relatifs : - à la communication du Parc - au partage et au renforcement des bonnes pratiques - à un cadre fédérateur pour des engagements communs - à l'économie littorale et maritime	0
« Pêches » Co-animation : M. J. Dietrich et Mme L. Vasseur	Créer de l'unité, de la cogestion dans le Parc autour des enjeux de pêche au service de la ressource, des filières d'exploitation et de la protection du milieu marin et ce, à partir de trois axes prioritaires : - Suivi et gestion des ressources halieutiques - Gestion et réglementation - Valorisation de la filière pêche	2
« Zones de protection forte » Co-animation : M. V. Laudet et Mme A. Martin	Accompagner et expertiser le processus de renforcement de la protection suivant quatre axes prioritaires : - Délimitation des sites à enjeux sur la base des connaissances scientifiques ; - Analyses des pressions/impacts des différentes activités pour la construction d'un argumentaire partagé par site ; - Prise en compte des incidences économiques et sociales (bénéfices des mesures de protection et mise en place de mesures d'accompagnement éventuelles) ; - Evaluation des effets (écologiques et économiques) de la protection à moyen et long terme	1



Les avis conformes, simples et techniques

Le Parc a été fortement sollicité en 2019. Il a été saisi à 37 reprises alors qu'en 2018 le nombre total de demandes d'avis n'était que de 18. Aucune demande d'avis conforme n'a été formulée (2 en 2018) par les services de l'Etat, la totalité était des avis techniques. Ces avis techniques sont rendus sur des dossiers sans

enjeu majeur sur le milieu ou concernant des projets récurrents (cf. Annexe 4). Pour quelques uns, il s'agissait d'avis préalables, à la demande de l'autorité environnementale, dans le cadre de la procédure au cas par cas.

Les équipes et les moyens

L'année 2019 a vu des changements notables en ce qui concerne le service Ingénierie : deux chargées de mission (en charge des « Pêches professionnelles et récréatives » et des « Espèces, habitats, écosystèmes marins ») sont parties début février, remplacées dans des délais relativement raisonnables (respectivement 6 semaines et 12 semaines) ; le poste en lien avec le programme Life intégré MarHa a été pourvu en janvier, pour une durée de 3 ans, renouvelable 2 ans ; le poste de chargée de mission « soutien à la petite pêche côtière » dans le cadre du partenariat avec le WWF et la Fondation If, initialement prévu en mars 2018, a été pourvu en avril 2019. Parallèlement, le Parc a engagé pour la première fois un service civique, sur le sujet des mammifères marins. D'autres projets de recrutements de services civiques étaient prévus mais ils n'ont pas été menés à leur

terme, réduisant la capacité du Parc à déployer des activités de valorisation, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

Enfin, à compter de mi-septembre, un nouvel agent de terrain est venu occuper le poste vacant depuis fin décembre 2018. Deux stagiaires de 6 mois ont également rejoint l'équipe.

Budget initial : 948 000 euros (hors masse salariale et loyer)

Véhicules de service : « Clio », « 3008 », « Yaris », « Kangoo », « Kangoo », « Trafic »

Moyens à la mer : Narval 5,80 m – « Olik » ; SRA 7,50 m - « Cap alla »

Partenariats et participation à des instances de gestion (non exhaustif)

Le Parc est membre des commissions locales de l'eau (CLE) des SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) des bassins versants du Tech et de l'étang de Salses-Leucate. Le Parc est aussi membre du comité de rivière de la Têt et comité de bassin de l'étang de Canet Saint-Nazaire. A l'instar du conseil de gestion du Parc, ces CLE et comités sont des instances de décision pour la préservation de ces milieux aquatiques.

Afin de renforcer la communication entre le Parc et la Réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls, d'assurer la cohérence de leurs actions menées en faveur de la préservation du milieu marin et de renforcer leur collaboration, des agents du Parc siègent au comité consultatif et au conseil scientifique de la Réserve. Réciproquement, le conservateur de la réserve est invité systématiquement à assister au conseil de gestion du Parc.

Depuis 2016 le Parc entretient un partenariat avec l'Observatoire de la côte sableuse catalane (ObsCat). Le Parc participe au comité technique élargi en qualité d'expert. Afin de consolider ce partenariat, le conseil d'administration de l'AFB a délibéré favorablement à l'adhésion du Parc à l'AURCA. Cette étape permettra au Parc de participer au programme de travail partenarial, de le subventionner (ce qui est le cas pour la démarche Ambition Littoral) et d'avoir un représentant à l'Assemblée Générale de l'AURCA.

Les projets d'éoliennes flottantes ont fait l'objet de groupes de travail spécifiques au Parc, mais également de débats au sein de la commission spécialisée éolien flottant du Conseil maritime de façade de Méditerranée, commission à laquelle le Parc est représenté et présent. Cette représentation du Parc se poursuivra

en 2020 lors de la poursuite de la mise en place d'un comité de suivis des fermes pilotes à l'échelle de la façade, mais également lors de la concertation pour l'identification de zones propices à l'implantation de fermes commerciales en Méditerranée.

Le Parc a adhéré en 2019 à l'association des musées maritimes de Méditerranée, avec laquelle il est en lien depuis des années, notamment avec ses adhérents catalans comme le musée de Barcelone, de l'Escale ou de Palamós. C'est une collaboration avec le musée de Palamós qui a permis la mise en place des Converses de Taverne du Parc en 2017. Ce réseau veille à sensibiliser, protéger et diffuser le patrimoine culturel maritime. Cette adhésion représente une aide précieuse pour le Parc autour du patrimoine, dans le domaine de l'expertise, de l'échange de données ou encore d'une collaboration technique. Cette association fonctionne en réseau depuis plus de 20 ans. Elle organise tous les ans un forum qui permet à tous de s'informer sur les travaux de ses membres. M. MOLY, en tant que président du Parc est invité dans de nombreuses instances de la mer : bureau du parlement de la mer Occitanie, conférence des aires protégées et comité d'orientation mer de l'AFB. Ne sont pas mentionnées là, les instances où il siège au titre de son mandat de vice-président du CD66 et ne manque pas de défendre les aires marines protégées.

Comme les années précédentes, dans l'objectif d'une meilleure efficacité en ce qui concerne la surveillance et le contrôle sur le territoire, le Parc participe aux actions organisées dans le cadre de la Mission Inter-Services de l'Eau et de la Nature et de la Mission Interservices des Polices de l'Environnement. Il participe aussi aux échanges sur le plan de contrôle pour l'environnement marin.

Tableau de bord et indicateurs

Le Parc ne dispose toujours pas d'un set d'indicateurs importants, la priorité ayant été donnée à la mise en œuvre d'actions en lien avec le plan de gestion d'une part, et d'autre part, à une organisation du travail centralisée et collective sur cette thématique.

Pour autant, quelques résultats peuvent notamment figurer pour 2019, tels que :

FONCTIONNEMENT INTERNE DU PARC	NIVEAU D'EXIGENCE				
	"Un conseil de gestion pleinement fonctionnel et dans l'anticipation"				
Scores	très mauvais	mauvais	moyen	bon	très bon
INDICE "Fonctionnement du conseil"	1	2	3	4	5
INDICE "Accompagnement du Parc"	1	2	3	4	5
INDICATEUR 2019	1	2	3	4	5

Où les résultats montrent depuis la mise en œuvre du questionnaire diffusé en fin de séance du conseil depuis 2016 une tendance globale assez stable. Dans le détail du traitement, il apparaît toutefois que les réponses à la première partie du questionnaire donnent des résultats à la baisse, année après année, depuis 2017.

MOBILISATION DU CONSEIL DE GESTION	NIVEAU D'EXIGENCE				
	"Une mobilisation forte et équilibrée du conseil de gestion"				
Scores	très mauvais	mauvais	moyen	bon	très bon
INDICE "Nombre de réunions"				4	
INDICE "Présences"			3		
INDICATEUR 2019			3		

Où les résultats globaux sont stables mais pour l'indice « présences » classé « moyen », la baisse de participation est constante [2016 : 73,7 % ; 2017 : 70,8 % ; 2018 : 66,4 % ; 2019 : 63,3 %]. C'est d'ailleurs la première année que sont enregistrés, pour deux conseils de gestion, des niveaux de présence effective aussi proches du quorum (31, le 14/02 ; 33, le 13/06). En outre, et de manière récurrente, la participation aux bureaux est moindre.

ACTIONS DE DIFFUSIONS	NIVEAU D'EXIGENCE				
	"Un Parc reconnu comme territoire de partage avec au moins 60 actions de diffusions sur 3 années glissantes"				
Scores	très mauvais	mauvais	moyen	bon	très bon
INDICATEUR 2019	1	2	3	4	5

Où les résultats année après année montrent que les actions de diffusion sont en constante augmentation [2015 = 5 ; 2016 = 19 ; 2017 = 24 ; 2018 = 50 ; 2019 = 63]. L'année 2019 a été marquée par une forte sollicitation du Parc par les médias avec la participation à 10 reportages pour les télévisions régionale ou nationale et la radio locale.

BAIGNADE	NIVEAU D'EXIGENCE				
	"100% des zones de baignades recensées au moins en qualité « bonne » dont 95% en qualité « excellente »"				
Scores	très mauvais	mauvais	moyen	bon	très bon
INDICE "Qualité « bonne »"	1	2	3	4	5
INDICE "Qualité « excellente »"	1	2	3	4	5
INDICE "Alertes sanitaires"	1	2	3	4	5
INDICATEUR 2019	1	2	3	4	5

Où les résultats oscillent, depuis 2016, entre bons et très bons.

La mise en œuvre du programme d'actions

Axe stratégique 1 : Un déploiement de partenariats profitables à l'acquisition de connaissances, de suivis innovants et de référence

■ **Projet 1 - Déploiement d'un programme stratégique pour l'étude et le suivi des cétacés dans le Parc naturel marin du golfe du Lion**

Le suivi des populations de cétacés a été lancé en 2018 sur l'ensemble du Parc et s'est poursuivi cette année. Deux campagnes ont été réalisées pour collecter les données en mer en mai et juin (5 jours) puis en novembre (4 jours). Elles permettent également d'acquérir des connaissances sur les autres compartiments de la mégafaune marine (oiseaux, tortues, grands poissons pélagiques), les activités anthropiques et les macrodéchets. La partie la plus au large du Parc n'ayant pas pu être prospectée en 2019, l'état des populations de grand dauphin et des autres cétacés fréquentant nos eaux ne peut être évalué.

Durant la saison estivale, 37 embarquements avec les professionnels de la découverte du milieu marin ont été effectués pour sensibiliser le public aux richesses naturelles et actions du Parc et poursuivre le travail de photo-identification qui aboutit à la reconnaissance de 251 grands dauphins. Ces nombreuses observations permettront à terme d'étudier l'existence potentielle/éventuelle d'une sous-population résidente.



■ **Projet 2 - Surveillance du canyon Lacaze-Duthiers**

Le partenariat mené depuis 2015 pour l'étude du canyon Lacaze-Duthiers avec le Laboratoire d'écogéochimie des environnements benthiques (LECOB CNRS/ Sorbonne Université) s'est poursuivi en 2019. Les travaux se sont concentrés sur deux volets. Le premier, consacré à la dynamique des biocénoses de substrats durs, a notamment permis de développer et de tester une méthodologie pour l'analyse de la diversité de la mégafaune associée aux récifs de coraux profonds à partir de reconstitution en 3D. Le second, inédit, s'est intéressé aux communautés de substrats meubles

et a pour objectif de mieux comprendre les relations entre les apports saisonniers de ressource organique et la diversité de la faune. Deux campagnes d'échantillonnage ont été effectuées en juin et septembre et leurs analyses sont encore en cours. Tous ces éléments sont autant de briques qui alimenteront à terme les réflexions sur la définition de la stratégie de suivi des habitats profonds.

■ **Projet 3 - Évaluation de l'état de conservation de plusieurs habitats d'intérêt**

communautaire dans le Parc : herbier de posidonie, coralligène et roche infralittorale

L'évaluation de l'état écologique des trois habitats que sont l'herbier de posidonie, le coralligène et la roche infralittorale, répond aux objectifs de la DCSMM ainsi qu'à ceux du plan de gestion. L'année 2019 a été consacrée au test de la mise en œuvre en régie d'un suivi écosystémique de ces trois habitats, grâce à l'accompagnement et la formation des agents du Parc par les scientifiques de l'Institut méditerranéen d'océanologie et

du GIS Posidonie. Ces derniers ont développé l'EBQI (Ecosystem-Based Quality Index), intégrant dans son analyse l'ensemble de l'écosystème (plantes, poissons, invertébrés, etc.). Les résultats permettront de consolider l'indicateur « posidonie » du tableau de bord du Parc et de développer les indicateurs « coralligène » et « roche infralittorale ».

■ Projet 4 - Programme de suivi des arrêtés corbs et mérus

Ce suivi, initié dans le Parc en 2016, a pour but d'évaluer l'état des populations de mérus et de corbs dans le contexte de fort déclin de ces deux espèces dont la pêche est réglementée (moratoire de 10 ans pour le mérou et de 5 ans pour le corb). Cette action contribue à la mise en œuvre du programme de surveillance (plan d'action milieu marin/DCSMM) des corbs et mérus menée à l'échelle de la façade. Cet été, un comptage a été réalisé en plongée sur les sites de Canadells, Sainte-Catherine, Béar et la Moulade. Malgré un effort d'échantillonnage moins important que les années précédentes, un mérou a été détecté sur un des sites où il n'avait jamais été observé depuis la mise en place de ce suivi. Parallèlement, des travaux de R&D ont été menés avec l'Institut CHORUS et ont permis d'accroître les connaissances sur le corb en utilisant un outil innovant et en plein développement : l'acoustique passive. Dans l'objectif d'utiliser cette méthode comme outil d'aide à la gestion par les aires marines protégées de cette espèce vulnérable et réglementée, le Parc a servi de site atelier. Une campagne de terrain de 10 jours, avec le soutien de la RNMCB et du CEFREM (UPVD), a démontré la faisabilité technique et méthodologique de la détection, de la localisation et du dénombrement des individus dans de faibles profondeurs.

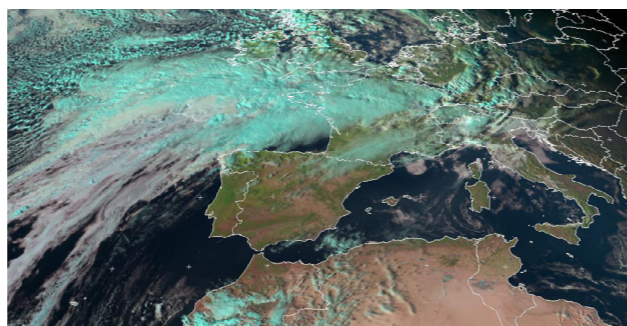


Ce projet a également permis d'appréhender le comportement nocturne peu connu de ces animaux, d'établir une carte de leur distribution le long de nos côtes et d'identifier des zones fonctionnelles en mettant en évidence un « effet réserve ». En effet, les sites à plus forte activité reproductive, donc à plus fort potentiel de frai, se situent au sein de la zone de protection renforcée de la Réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls.

■ Projet 5 - Étude de faisabilité du suivi environnemental par satellite du Parc

SENVISAT, pour Suivi environnemental par satellite, projet de R&D de 3 ans, visait à vérifier la faisabilité de la mise en œuvre d'un suivi de plusieurs indicateurs littoraux par imagerie satellite, qu'ils soient terrestres (évolution du littoral et de la couverture végétale dunaire) ou marins (évolution des fonds et des herbiers, quantification des panaches turbides et de la chlorophylle), sur un continuum côtier très influencé par les forçages météorologiques et les apports fluviaux, et également marqué par une diversité d'aménagements et d'infrastructures. Il a été programmé et validé par le conseil de gestion à travers le programme d'actions 2016 et déployé en partenariat avec l'Université de Perpignan (l'équipe du CEFREM), le pôle littoral de l'EID Méditerranée et l'Observatoire de la côte sableuse catalane. Les résultats de ces travaux pourraient permettre de valider un nouvel outil pour le suivi environnemental du littoral, offrant la possibilité de suivre plusieurs paramètres, fondamentaux d'une gestion dite « intégrée » de l'espace côtier, servant autant au Parc qu'à l'ensemble des services nationaux et régionaux sur

des suivis d'indicateurs littoraux importants pour les communes, les services de l'État ou les gestionnaires de milieu marin (trait de côte, turbidité, ...). Ce projet est complètement lié et intégré à la démarche Ambition Littoral amorcée en avril 2019 pour une durée de 3 ans.



■ Étude Projet 6 - Suivi de la pêche récréative et déploiement d'actions de sensibilisation

Après la réalisation par l'Université de Perpignan de 200 sorties annuelles en 2017 et 2018 pour caractériser les activités de pêches de bord et embarquée sur le littoral sableux du Parc, 2019 a été consacrée à l'interprétation de ces données. Les pratiquants du bord y sont pour moitié représentés par des vacanciers, prélevant surtout en période estivale mais avec des prises moins importantes qu'au large. Les pratiquants enquêtés ont en très grosse majorité témoigné d'une baisse globale de leurs captures dans le temps, problème auquel la solution qu'ils proposent en majorité consisterait à augmenter et durcir

les contrôles liés à une réglementation jugée suffisante. Cette baisse de captures dont témoignent les pratiquants sur la côte sableuse fait écho à celle déjà mesurée sur la côte rocheuse. La collaboration entre l'UPVD et le Parc continuera en 2020 afin de présenter les résultats au groupe de travail pêches. Leur appropriation par les acteurs du territoire sera décisive pour nourrir les réflexions entamées autour de la refonte de la charte des concours de pêche au sein du Parc, et plus globalement sur des mesures de gestion de la pêche de loisir.

La réimpression du kit du pêcheur responsable en 2019 a permis la diffusion de cette nouvelle édition lors des opérations habituelles de sensibilisation par l'association LABELBLEU,

ainsi qu'une distribution par le service opération du Parc lors d'enquêtes estivales des plaisanciers dans l'Anse de Paulilles.

■ Projet 7 - Evaluation et actions de réduction des déchets dans le Parc

La lutte contre la pollution par les déchets s'intensifie à tous les niveaux (du national au local). Les différents suivis des déchets menés par le Parc (plages, flottants, engins de pêche) contribuent à l'évaluation de l'ampleur de cette pollution et à son évolution dans le temps. Même si le Parc dispose désormais de quatre années de suivis, les conclusions nécessitent des chroniques longues. En effet, les années 2018 et 2019 sont marquées par une diminution du nombre de déchets sur les plages, mais sans doute en lien avec des conditions météorologiques favorables (tempêtes et crues de faible intensité).

La collaboration avec le CEFREM pour le marquage des déchets dans la Têt a porté ses fruits. Sur les 30 déchets « tagués », la moitié a été retrouvée grâce à la puce RFID. Après les crues d'octobre, la majorité a été emportée à l'embouchure de la Têt mais d'autres sont restés bloqués dans le fleuve. Un déchet a pu être retrouvé enfoui sous 50 cm de sable, ce qui laisse supposer que certains déchets peuvent être provisoirement stockés et remis dans le circuit au gré des mouvements sédimentaires.

Le Parc a participé à de nombreuses conférences (programme européen Medsealitter, séminaire nationale Plastiques et environnement, escale de Tara, etc.) et journées de sensibilisation sur cette thématique. Il s'appuie sur ses données locales pour sensibiliser le plus grand nombre d'acteurs possibles. Des rencontres ont eu lieu avec les collectivités en vue de créer, en 2020, des partenariats et promouvoir les actions locales.

■ Projet 8 - Amélioration et expérimentation d'équipements pour le suivi de la qualité de l'eau

Après deux années de mesures, le suivi haute fréquence de la qualité de l'eau réalisé en collaboration avec le CEFREM au large de Canet-en-Roussillon (bouée POEM) s'est achevé en 2019. Il a permis, outre de tester certains capteurs (oxygène), d'améliorer la connaissance sur la turbidité et l'oxygénation de ces eaux (28 m de fond) et a mis en évidence l'influence des phénomènes climatiques sur la zone infralittorale de la côte sableuse.

La convention passée entre le Parc et l'Observatoire océanologique de Banyuls-sur-Mer pour le développement du système expérimental d'acquisition haute fréquence in situ du milieu marin (baie de Banyuls-sur-Mer - bouée SOLA) se poursuit. L'installation du réseau câblé permettant les observations en temps réel et à très haut débit devrait avoir lieu début 2020 pour débiter les mesures par -27m de fond qui débiteront au premier semestre 2020.

Dans le cadre de l'appel à projet 2019, une expérimentation sur la qualité des eaux de baignade sera mise en œuvre en 2020. Il s'agit du projet porté par ASOCEAN et Microbia Environnement concernant le suivi des populations phytoplanctoniques couplé à l'identification de la présence d'espèces potentiellement



Dans le cadre du projet « RECUPNET », les interventions d'enlèvement des filets perdus et autres déchets volumineux se sont poursuivies. C'est ainsi que plus de 59 engins de pêche et autres objets ont été retirés depuis 2016, portant ainsi la surface d'actions de nettoyage (sur l'habitat coralligène principalement) à 3100 m². Fort de cette expérience, le Parc a participé à l'élaboration d'un indicateur et d'un guide méthodologique développé par l'Institut Océanologique Méditerranéen (MIO) et porté par l'AFB, ayant pour objectif de fournir aux gestionnaires d'AMP une aide à la décision pour l'enlèvement de filets perdus.



toxiques via l'analyse de codes-barres génétiques faisant l'objet d'un brevet spécifique (microarrays).

■ Projet 9 - Suivi de l'algue *Ostreopsis ovata*

En partenariat avec Surfrider Foundation, le suivi réalisé depuis 2016 a confirmé la présence de cette algue, potentiellement toxique pour l'homme.

Malgré les eaux chaudes durant l'été 2019, les concentrations mesurées sont restées faibles avec un pic relevé le 27/08 à 5 000 cellules/litre (seuil d'alerte à 30 000 cellules/litre). Chaque année, cette algue est bien présente dans le Parc, mais son développement reste limité pour l'instant.

L'expérimentation du suivi des populations phytoplanctoniques permettra de savoir si *Ostreopsis ovata* se développe sur d'autres zones du Parc que le site suivi depuis 2016 (Paulilles).



■ Projet 10 - Evaluation des flux de polluants en provenance de l'étang de Canet Saint-Nazaire

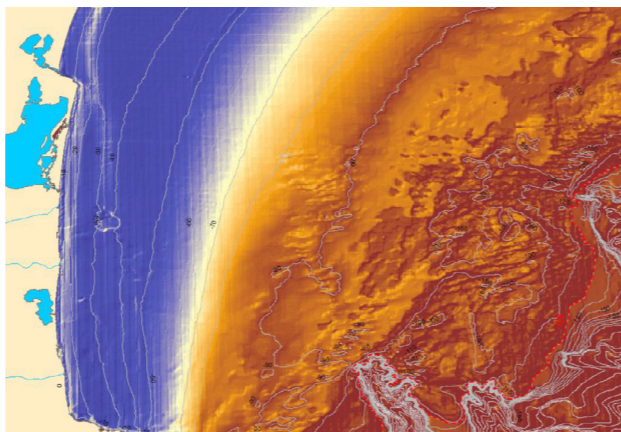
Les apports terrestres constituent une source de pollution importante du milieu marin. Si les apports par les cours d'eau sont évalués, ceux des lagunes sont méconnus. Ce projet a pour objectif d'évaluer les flux de pollutions sortant de l'étang de

Canet, lagune la plus polluée de la région Occitanie. Il se fera en collaboration avec le Syndicat mixte du bassin versant du Réart. La convention a été signée fin 2019 et les premières mesures devraient avoir lieu lors des crues du printemps.

■ Projet 11 - Amélioration des connaissances et caractérisation des faciès morphologiques et sédimentaires du Parc

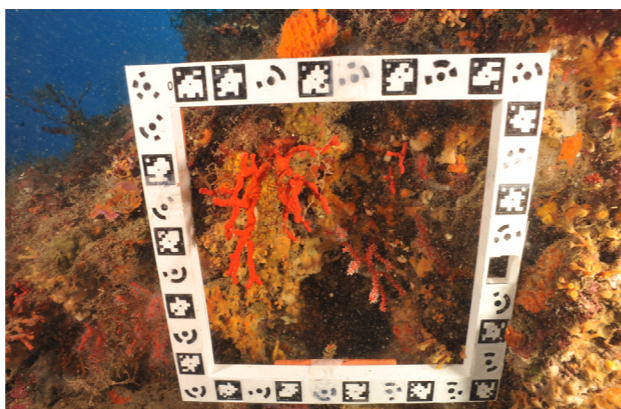
Dans une zone où il est difficile d'aller, les données sont rares. Les scientifiques et les gestionnaires ont identifié une zone importante dans laquelle l'existence d'habitats remarquables et à très forts enjeux écologiques est fortement suspectée.

2019 n'aura pas été propice à la mise en place d'une campagne de prospection sur cette zone. Toutefois, les discussions dès 2020 autour de la détermination de zones propices pour accueillir des fermes commerciales d'éoliennes flottantes dans le Parc, confirme l'importance de cette campagne qu'il conviendra de programmer en 2020.



■ Projet COMPLEMENTAIRE - Suivi de l'état de conservation des peuplements de corail rouge (*Corallium rubrum*)

Le Parc et la Réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls ont commandité une étude afin d'évaluer l'état de conservation des peuplements de corail rouge. Son exploitation commerciale ayant provoqué une forte diminution des colonies dans les sites exploités, sa récolte a été interdite sur l'ensemble de nos côtes depuis 2015. Les données de cette étude, confiée à Septentrion Environnement, ont été récoltées en novembre et sont en cours de traitement. Les résultats, disponibles au début de l'année prochaine, permettront d'éclairer le conseil de gestion amené à se prononcer sur le renouvellement de la réglementation.



Axe stratégique 2 : Un renforcement des initiatives et capacités techniques et de décision des acteurs du territoire

■ Projet 1 - Déploiement de la démarche « Ambition Littoral »

Cf. « Moments clefs 2019 »

■ Projet 2 - Suivi du projet éolien « EFGL » et contribution à son comité de suivi

L'année 2019 a vu marquer une petite pause au premier semestre dans l'actualité de la thématique. Dans la perspective des fermes commerciales d'éoliennes flottantes, et de l'identification des zones propices, le parc a mis à contribution son expertise pour l'état initial des connaissances environnementales à l'échelle de la façade méditerranéenne.

Enfin, l'équipe du Parc a été sollicitée dans le cadre du « porter à connaissance » suite à la modification du projet initial de la ferme pilote d'éoliennes flottantes au large de Leucate – Le Barcarès pour laquelle le conseil de gestion avait émis un avis conforme au mois de juin 2018.

■ Projet 3 - Déploiement et animation du groupe de travail « Mise en réseau des ports » et appui à la certification Port Propre

Suite à la création du groupe de travail fin 2018, une proposition conjointe, UVPO et Parc naturel marin, relative à la certification « Port Propre » a été proposée, dans le respect de l'ambition de mutualisation et d'excellence environnementale souhaitée par le groupe de travail. A l'issue de cette sollicitation pour l'engagement dans la certification « Port propre », 5 ports se sont déclarés volontaires fin 2018. L'année 2019 a été consacrée à l'élaboration du cahier des charges et au lancement de la procédure du marché

public pour la réalisation des études diagnostiques, préalable indispensable à la démarche de certification. Fin octobre 2019, le bureau d'étude a été sélectionné et la réunion de démarrage a eu lieu mi-novembre. L'objectif est d'achever cette première étape fin 2020 et d'obtenir de nouveaux ports certifiés en 2021 pour rejoindre Leucate, premier port du Parc à avoir été certifié. Il est rappelé que le Parc a pris en charge la maîtrise d'ouvrage de l'élaboration des études diagnostiques.

■ Projet 4 - Appui à la structuration de la filière pêche professionnelle

L'appui du Parc aux pêcheurs petits métiers s'est matérialisé en 2019 par deux opportunités d'établir des échanges entre les représentants professionnels et les pêcheurs eux-mêmes.

En complément du travail produit par les représentants de la filière au sein du groupe de travail « pêches » (détaillé dans les moments clefs de ce rapport), une deuxième échelle d'actions a été enclenchée par la mise en place du projet PESCOMED cofinancé par le WWF pour une « gestion partagée de la petite pêche en aires marines protégées ». Ce projet est commun au Parc naturel marin du golfe du Lion et au Parc national des Calanques.

Le contact établi par la chargée de projet WWF nouvellement accueillie au Parc ont permis d'établir un plan d'action pour les trois prochaines années. Les actions viseront à améliorer la gouvernance locale de la pêche artisanale et les mesures techniques de gestion de la ressource. D'autres travaux permettront d'améliorer la commercialisation et la valorisation des produits de la mer ainsi que la communication.



■ Projet 5 - Déploiement d'un suivi et d'une gestion des déchets produits par les activités de pêche et impactant ces activités

L'impact des déchets sur la pêche a été évalué en 2019 au travers du suivi d'un chalutier et d'un petit métier. Quatre campagnes ont été effectuées, une par saison, durant 5 jours. Comme en 2018, le nombre et le volume de déchets récoltés par chalutage sont bien supérieurs à ceux recueillis par les filets.

En ce qui concerne les engins de pêches perdus, les enlèvements se sont poursuivis avec 18 interventions (localisation et enlèvement). Depuis 2016, plus de 59 engins de pêches et autres objets ont été retirés, portant ainsi la surface d'habitat nettoyée (roche et coralligène principalement) à 3 100 m².

La faisabilité de la valorisation des filets usagés a démarré très tardivement en 2019, mais c'est un projet qui devrait être développé en 2020.



■ Projet 6 - Contribution à un réseau de gestion et d'information sur les récifs artificiels

Le Parc est impliqué dans le comité de pilotage du projet « Icône » (Impacts actuels et potentiels de la CONnectivité Écologique ajoutée par les récifs artificiels sur la biodiversité fixée de substrats durs du Golfe du Lion), notamment par un contrat de recherche et développement (R1D) relatif à l'analyse de la connectivité écologique ajoutée par les récifs artificiels pour la biodiversité fixée des substrats et afin d'évaluer l'efficacité de l'augmentation de la surface de l'habitat substrat dur pour la

biodiversité fixée :

- la connectivité de l'habitat naturel vers les récifs artificiels permet-elle une colonisation efficace des récifs artificiels ?

- la connectivité des récifs artificiels vers l'habitat naturel sert-elle de relais pour les espèces entre deux sites distants ?

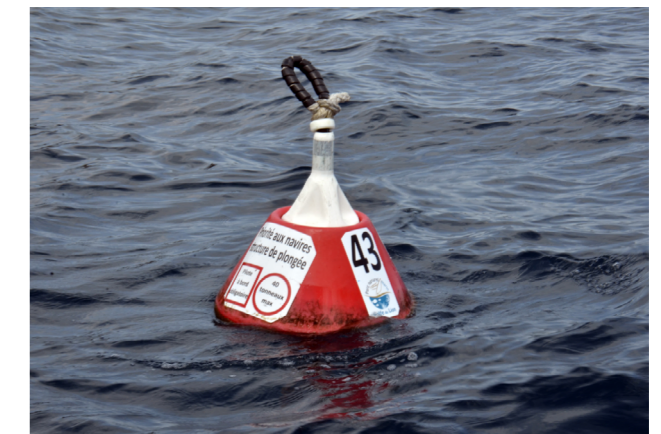
■ Projet 7 - Déploiement du cadre de gestion des mouillages écologiques

Depuis 2018, le Parc est pleinement responsable de la zone de mouillages et d'équipements légers (ZMEL) comprenant 14 dispositifs d'amarrage, à destination en priorité des structures de plongée. Devant le constat de l'insuffisance de cet aménagement au regard de l'usage de plongée mais également et surtout au regard de l'activité de plaisance, le Parc s'est engagé à compléter ces aménagements.

En parallèle, le Parc a été étroitement associé et a contribué au projet de ZMEL porté par le département des Pyrénées Orientales, dans le cadre de la mesure compensatoire pour l'aménagement du 3ème quai du port de Port-Vendres.

En 2019, à l'issue de plusieurs réunions de concertation avec les usagers de la ZMEL (plaisanciers et plongeurs) et les services de l'Etat, le projet de ZMEL a été redimensionné afin de renforcer la cohérence des 4 zones aménagées. Leurs périmètres ont été légèrement modifiés, pour des raisons à la fois de renforcement de la conservation des habitats (notamment de posidonies), mais aussi de sécurité de navigation.

Un temps important a été consacré, après l'été, à la finalisation des cartes et à la rédaction du projet. Les dossiers de demande d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime et le dossier d'examen au cas par cas d'un projet de ZMEL ont été déposés en novembre auprès des services de l'Etat pour instruction.



■ Projet 8 - Suivi et valorisation des initiatives lauréates de l'appel à projets 2018

A l'occasion de la session du conseil de gestion du 14 juin 2019, pas moins d'une dizaine de lauréats des appels à projets des années précédentes ont répondu présents pour exposer tout ou partie de leurs projets auprès des membres du conseil de gestion. Organisé sur la pause d'une session ayant duré toute la journée, cet échange avait pour but de montrer le caractère très opérationnel des appels à projet et d'en évaluer concrètement l'intérêt pour la dynamique du territoire.

Parallèlement à cette rencontre, différents contacts ont été établis ou organisés pour mettre en avant certains projets au

■ Projet 9 - Organisation d'un appel à projets

Ce quatrième appel à projets a été marqué par la recherche d'une mise en synergie de financeurs publics tels que la Région Occitanie – Pyrénées-Méditerranée et le Conseil départemental des Pyrénées-Orientales. Le conseil de gestion a retenu trois thématiques : i) Sensibilisation, éducation à l'environnement et mobilisation citoyenne relatives à la mise en valeur du cadre de vie maritime ; ii) Interventions techniques et de restauration des environnements naturels et biens culturels maritimes ; iii) Développement des connaissances des environnements socio-culturels et naturels. L'adoption d'un budget réservé aux

niveau national comme la mallette pédagogique de Marepolis ou l'étude du langage concernant l'AME d'Argelès-sur-Mer (Sirène Plongée). Pour le premier projet, qui a fait l'objet d'une campagne de mise à disposition pour de très nombreuses écoles du département, sa conception a conduit tout naturellement à se poser la question d'une possible adaptation à des contextes maritimes différents. Pour le second, sa dimension exploratoire s'intègre totalement aux réflexions nationales sur les conditions de déploiement des aires marines éducatives.

établissements scolaires a également été actée par le conseil. Au terme de l'analyse des 34 dossiers éligibles et à partir des critères définis par le conseil, un rapport de présentation de 76 pages a permis d'apprécier cette évaluation technique remise pour la session du conseil du 13 juin 2019. Dix dossiers ont été lauréats pour un montant total de subventions de 154 534 euros (annexe 1), 6 dossiers sur la première thématique, 2 dossiers sur la deuxième et 2 sur la dernière. L'ensemble des décisions administratives et conventions de subventions ont été finalisées et signées en 2019.

■ Projet 10 - Constitution d'éléments de doctrine sur l'éco-tourisme littoral et marin

En 2019, le Parc continue d'investir la question du tourisme durable ou plus précisément de la gestion durable du tourisme de nature, notamment à travers le réseau régional des parcs naturels. Dans ce cadre, le comité régional du tourisme a sélectionné un cabinet d'études pour travailler au positionnement stratégique de ce réseau des Parcs dans le cadre de la destination touristique « Occitanie ». La première réunion de travail a eu lieu en décembre à Carcassonne et a permis de réunir les parcs naturels (régionaux, nationaux et marin) de la région Occitanie et d'échanger sur les bonnes pratiques déjà en place et sur les objectifs des différents espaces protégés.

Localement, des réflexions sur la valorisation des activités touristiques de nature sont déjà à l'œuvre sur le territoire, notamment par l'Office de tourisme intercommunal Pyrénées Méditerranée.

Parallèlement, le Parc a participé à la réflexion de l'Agence française pour la biodiversité sur les modalités de soutien aux acteurs économiques du territoire, notamment pour la valorisation de leurs activités et de leurs produits.

■ Projet 11 - Suivi et veille sur les démarches de mise en valeur du patrimoine culturel maritime

L'année 2019 a été riche en actions de mise en valeur du patrimoine maritime auxquelles le Parc a participé : Un livre de recettes de pêcheur, rédigé en quatre langues (Espagnol, Catalan, Italien et Français) dans le cadre d'une coopération internationale autour de la valorisation des produits de la mer, GALPA pour la France. Le Parc a contribué à ce livre en y apportant deux recettes locales, l'une du Barcarès, l'autre de la côte rocheuse. Le patrimoine immatériel a été particulièrement mis à l'honneur, puisque « l'Art de la navigation sous voile latine » a intégré la liste du patrimoine immatériel de France.

A cet effet le Parc a réalisé un drapeau à l'emblème du PCI qu'il a remis lors d'une rencontre de voiles latines à Collioure. Pour que le patrimoine immatériel de France puisse continuer à être considéré comme tel, il doit être visible, transmis, et vivant.

A noter, une implication du Parc en nette progression dans les réseaux nationaux et internationaux de protection du patrimoine pour 2019 : adhésion effective à l'association des musées maritimes de méditerranée : AMMM ; préparation courant 2019 d'une exposition sur les relations entre les Pays-Bas et la Méditerranée, qui sera présentée lors d'Escale à Sète 2020, avec le réseau grand golfe (Musées et partenaires français).

De même, le Parc suit de près l'évolution du projet de centre d'interprétation de Port-Vendres, ainsi que celui de la venue de la goélette Miquel Caldentey. Le Parc a également soutenu l'édition du livre de l'ARESMAR « 30 ans de fouilles archéologiques » sorti en décembre.



Axe stratégique 3 : Une politique d'information et de médiation démultipliée

■ Projet 1 - Déploiement des aires marines éducatives dans le Parc naturel marin du golfe du Lion

En 2019, le réseau national des aires marines et aires terrestres éducatives s'est fortement développé. Il existe aujourd'hui plus de 150 AME/ATE en métropole et dans les outre-mer.

Au sein du Parc naturel marin du golfe du Lion, l'AME d'Argelès-sur-mer a maintenu son label. Toutefois, malgré le soutien du Parc et l'intérêt de toute l'équipe du projet, enseignants, référents et commune, la décision a été prise en septembre 2019 de ne plus poursuivre la démarche, en raison de l'absence de structure référente. Des actions d'éducation au milieu marin, sur le terrain, seront néanmoins réalisées mais l'école ne demandera pas le maintien du label en 2020.

Par ailleurs, l'école de Port-Vendres a été labellisée à la suite de sa première année de mise en œuvre de ses actions, avec un dossier de candidature salué par le comité national de labellisation pour sa qualité.

Le Parc naturel marin a maintenu son implication, technique et financière, auprès des écoles volontaires pour se lancer ou poursuivre la démarche. Enfin, le Parc est également intervenu au collège de Port-Vendres, auprès des enseignants de CM2 des écoles concernées, pour présenter le label et sa mise en œuvre, dans le cadre de la transition des élèves entre le primaire et le collège.



■ Projet 2 - Diffusion et valorisation d'un film d'animation sur le bateau de charge romain Port-Vendres 1

La présentation du film « L'extraordinaire histoire du bateau de charge romain Port-Vendres 1 » s'est poursuivie, sur demande, en 2019. Une première diffusion a eu lieu au Boulou, en janvier auprès d'une cinquantaine de personnes à la demande d'une association. Elle s'est poursuivie à Banyuls-sur-Mer devant une salle pleine, puis à Perpignan devant 30 personnes. Une dernière présentation à Perpignan, aux archives départementales devant 40 personnes a lieu le 6 décembre. Ce film est visible sur le site

internet du Parc.

Des écoles ou lycées ont aussi demandé l'autorisation de diffuser ce film à leurs élèves, preuve également que le public apprécie toujours ces présentations-conférences qui lui permettent de poser des questions, et mieux comprendre les actions du Parc autour du patrimoine culturel maritime.

■ Projet 3 - Collecte et valorisation de la « mémoire de la mer »

La collecte de la mémoire des gens de mer s'est poursuivie toute l'année 2019. De 2017 à 2019, au total, ce sont : 91 heures d'enregistrement, 140 recettes de cuisine et 33 documents scannés notamment livrets d'embarquement d'anciens pêcheurs, cahiers avec les noms en catalans de « senyes » ou amers, les surnoms des pêcheurs de certains villages, ainsi que 500 photos, provenant pour le plus grand nombre de collectionneurs, mais aussi de particuliers, qui ont été collectés.

Ce projet répond à un besoin de préservation et de valorisation d'un patrimoine immatériel maritime inhérent à ce territoire.

La retranscription des interviews est en cours et va se poursuivre en 2020. Un Livre « Mémoire et cuisine des gens de mer » est programmé pour le courant de l'année.

■ Projet 4 - Organisation de « converses de taverne »

Cette démarche reprend l'idée du retour de mer des pêcheurs qui se rejoignent dans un café, une taverne, pour échanger sur leur journée de pêche. Le musée de la pêche de Palamós a créé ce concept dans un but de collecte et de transmission et c'est grâce à sa collaboration que le Parc a pu, depuis 2017, réaliser six converses de Taverne. Ces « cafés débat de la mer » sont filmés, et permettent de compléter le programme de collecte de la mémoire, tout en la transmettant en direct par ceux qui l'ont vécue.

Deux converses ont été proposées en 2019 sur le thème du port et du travail des femmes. Elles se sont déroulées à Port-Vendres. La première dans un cadre exceptionnel, sur le bateau Le Bélem, a accueilli un pêcheur, un docker et le capitaine du Bélem. La deuxième converse a accueilli l'une des dernières transbordeuses d'oranges qui a offert un témoignage poignant.



■ Projet 5 - Une école de voile latine pour un patrimoine vivant

Le contrat de coopération public-public signé entre le Parc et l'UDSIS (Union départementale scolaire et d'intérêt social) pour la restauration et la transmission de la pratique de la navigation traditionnelle et culturelle à la voile latine au sein du Parc naturel marin du golfe du Lion a pris fin en juin 2019. La dynamique est éloquente et offre de belles perspectives pour l'avenir : plus de 1200 enfants ont navigué sur les optimists à voile latine, la fête de la nature ou la fête de la Saint-Pierre ont été des moments de visibilité partagée ! L'évènement pour célébrer les 20 ans des Bouillouses fut même l'occasion de les voir voguer en altitude au milieu de llaguts et autres barques !

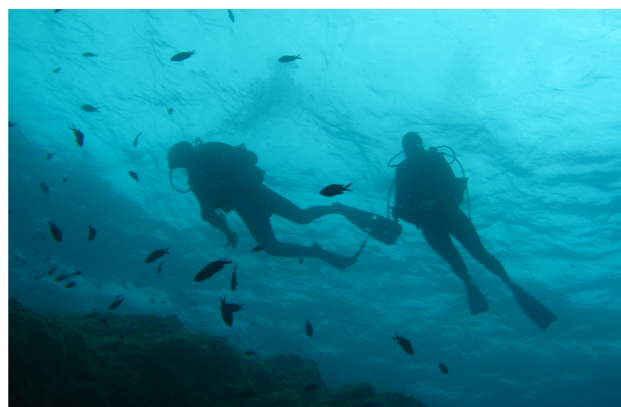
Le Département des Pyrénées-Orientales, par l'intermédiaire de l'Atelier des barques, a participé de manière continue aux réflexions liées à la mise en œuvre et aux opportunités qu'offraient cette école de voile latine et ses supports.

Parallèlement, plusieurs réunions de travail ont été organisées entre le Parc, l'UDSIS et le CD 66 pour déployer un nouveau cadre d'apprentissage et de transmission intergénérationnelle relatifs à la pratique de la navigation à voile latine et participant d'une reconnaissance locale, nationale et internationale d'un patrimoine culturel maritime immatériel préservé : concrètement, le projet vise à compléter la flotille d'apprentissage (via un bateau type 420/470 et un bateau type Sardinal). La convention n'a pu être mise à la signature sur l'exercice 2019 mais elle sera engagée au plus tôt en début d'année 2020, et ce, pour une période de 2 ans et demi. A travers ce projet, le Parc contribue également à étoffer le dossier de candidature de l'Art de la voile latine au patrimoine mondial de l'UNESCO.



■ Projet 6 - Déploiement et relais d'actions de sensibilisation à destination des acteurs de la mer

Avec une présence à plus d'une vingtaine d'événementiels et de manifestations, les agents du Parc ont consacré plus de 40 jours à ces rendez-vous : stands, conférences grand public, opération de nettoyage, interventions de sensibilisation, la diversité des propositions a permis d'accroître sa visibilité. Que ce soit lors d'événements sportifs (Mondial du Vent, Swim Run), lors de journées nationales (Fête de la nature, Journées européennes du Patrimoine), que ce soit en lien avec des thématiques d'importance au niveau national comme au niveau local, le Parc a pu démultiplier des messages d'informations et de sensibilisation en les adaptant aux différents publics rencontrés. Le nombre de festivals créés sur le territoire depuis deux ans confirme le besoin de communiquer sur la mer, même si les thématiques ou les approches sont très souvent différentes. Du fait de la diversité de ses champs d'action, le Parc a une capacité d'adaptation réellement pertinente dans ce contexte. L'année 2019 a également été consacrée à renforcer les possibilités de médiation du Parc, et ce, par une utilisation régulière du laboratoire ambulant du Biodiversarium financé dans le cadre de l'appel à projets 2018 ou bien encore, en produisant des films avec Regards du Vivant sur les canyons ou la faune du large. Parmi les projets d'ampleur, le partenariat entre l'office du tourisme inter-communal Pyrénées Méditerranée et le Parc naturel marin pour associer les jeunes du territoire au festival Visages et Images de Méditerranée constitue une opération de mobilisation pour toutes les communes de la CCAVI et plus encore, pour le département, la région et la sphère éducation



nationale : via la réalisation de vidéos sur des thèmes dédiés, des jeunes du Lycée Christian Bourquin vont s'interroger sur les trajectoires du territoire et mettre en image leurs réflexions pour les partager très largement, à commencer via le réseau Cinémaire et lors de l'édition 2020 du festival VIM.

En parallèle, plusieurs actions de communication récurrentes ont été menées : publication de plusieurs lettres d'information du Parc, publication de posts Facebook. De plus, le Parc fait partie des deux Parcs pilotes dans le projet de refonte du site internet des Parcs naturels marins ; l'ouverture du nouveau site est prévu durant l'été 2020.

■ Projet 7 - Equipement des aquariums

Le Parc, le Biodiversarium et ONIRIA (l'aquarium de Canet) ont commencé leur travail commun de mise en place d'un équipement destiné à sensibiliser le grand public à la préservation du milieu marin. Une assistance à maîtrise d'ouvrage a été lancée afin d'accompagner le Parc dans la définition du projet (budget, échéancier, faisabilité technique, développement du synopsis). L'analyse de la faisabilité du projet est prévue pour le premier trimestre 2020.

■ Projet 8 - Valorisation des connaissances relatives au canyon Lacaze-Duthiers dans le cadre d'une exposition d'envergure nationale

Le Parc national des Calanques pilote, avec l'Office français pour la biodiversité, une exposition itinérante mettant en valeur les canyons de Méditerranée. Cette année 2019 a permis de concevoir l'ensemble de cette exposition. Son inauguration aura lieu le 13 février 2020 à Marseille et sera accueillie durant l'été 2020 au château de Collioure.



Axe stratégique 4 : Un territoire organisé apte à déployer les politiques publiques environnementales et de développement durable

■ Projet 1 - Déploiement et mise en œuvre d'une co-gestion du site mixte Natura 2000 «

Embouchure du Tech et grau de la Massane »

Suite au contrat de coopération signé avec la Mairie d'Argelès-sur-Mer pour mettre en œuvre une co-gestion de la partie terrestre du site Natura 2000, l'objectif prioritaire de cette année 2019 a été d'asseoir le schéma d'ensemble du travail à réaliser, en disposant d'une base de connaissances actualisée pour prioriser les enjeux de conservation, et en établissant un programme d'actions pluriannuel. Ce cadre de travail se veut conforme aux attendus réglementaires désignant le conseil de gestion en charge du périmètre Natura 2000 et en cohérence avec les acteurs clefs du territoire.

Lors de cette première année de mise en œuvre de la coopération, plusieurs actions notables pour la préservation et la restauration d'habitats d'intérêt communautaire ont été réalisées comme par exemple, la soustraction du pâturage dans les mares temporaires, le nettoyage de sites présentant des dépôts sauvages, ou encore la lutte contre des espèces exotiques envahissantes.



■ Projet 2 - Élaboration de propositions d'actions dans le cadre d'appels à projets régionaux, nationaux et européens

Le Parc a été contacté à plusieurs reprises au cours de l'année 2019 pour s'associer à des projets Inter-Reg ou Life. Les conditions de réponse ou d'associations ne laissaient que peu de capacités à proposer des angles suffisamment précis ou opérationnels, voire, d'aller jusqu'au bout de l'acte de candidature. Aucun de ceux déposés n'a été retenu par la commission.

Pour autant, il a été possible de soutenir un projet Inter-Reg POCTEFA sur la connectivité des poissons, suivant une approche transfrontalière (RESMED) : les agents du Parc pourraient être associés à ce projet retenu par la commission et déployé sous l'égide de M. Philippe Lenfant (UPVD) du côté français.

A la suite de SAFRAN, lauréat de l'appel à projet de la Fondation de France et pour lequel il n'a pas été possible de proposer une valorisation ad hoc auprès du conseil au cours de l'année 2019, une suite a été proposée afin d'accompagner la réflexion sur la mise en œuvre de la démarche 'zone de protection forte' : basé sur une équipe inter-disciplinaire quasi-identique, ce projet intitulé SAUVAGE et encore soutenu par la Fondation de France affina le travail de modélisation réalisé avec des scénarios encore plus opérationnels sur le croisement usages/écosystème.

Enfin, en rapport avec des questions d'échelles, de niveau



de connaissances et de pressions, le Parc a participé au dimensionnement d'un projet sur la planification spatiale maritime à l'échelle européenne dans le cadre d'un appel à projet de la DG Mare. Ce projet dénommé MSPMED débutera en 2020 pour une période de deux années.

■ **Projet 3 - Conception et mise en œuvre d'un plan de contrôle en collaboration avec les services de l'État et les gestionnaires de sites**

En 2019, le Parc marin a mis en œuvre son deuxième plan de surveillance et de contrôle dans la continuité de celui effectué en 2018.

Les missions de surveillance et de contrôle ont été menées sur l'ensemble du territoire dans la limite de nos autorisations de navigation (jusqu'à 6 milles nautiques de la côte). Une partie importante du temps consacré à la surveillance et au contrôle a eu lieu au niveau de la Côte Vermeille car beaucoup d'enjeux sont concentrés dans cet espace mais aussi par la collaboration dans ce domaine avec la réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls. Cependant, les agents ont aussi effectué des missions de surveillance dans la partie nord du Parc, principalement sur les thématiques ciblées de la pêche de plaisance et de la navigation. Dans le cadre de la cogestion du site mixte Natura 2000 embouchure du Tech et grau de la Massane, des missions de surveillance de nuit ont été effectuées. Le travail de collaboration avec les autres services de surveillance et contrôle a continué en 2019 et une réunion a été organisée afin de mieux faire comprendre nos problématiques aux agents de contrôle de ces services.

De plus, les agents du Parc ont effectué des contrôles d'autorisation de réalisation de travaux en collaboration avec les agents de la DREAL et de la DDTM ; l'effort étant particulièrement mis sur les dossiers qui ont engendré un avis

du conseil de gestion. Pour 2020, l'objectif va être d'augmenter ces collaborations avec les services de surveillance et contrôle spécialisés dans le milieu marin mais aussi, avec la création de l'OFB, de travailler avec nos nouveaux collègues (ex-agents de l'ONCFS) spécialisés dans la police de la biodiversité terrestre.



■ **Projet 4 - Poursuite des travaux relatifs à la mise en œuvre de zones de protection forte**

Après un premier séminaire scientifique portant sur les connaissances mobilisables au profit d'un renforcement de la protection du milieu marin au sein du Parc, conformément aux objectifs du plan de gestion, l'année 2019 a été consacrée à la mise en place d'un groupe de travail (GT) dédié aux zones de protection forte. La constitution du GT s'est basée sur une série d'échanges bilatéraux en début d'année qui a posé les principes fondateurs du mandat de travail, validé collectivement en juin. Ces mois de préparation ont permis d'aboutir à la première réunion du GT, le 29 octobre, rassemblant une vingtaine de membres autour de la présentation des enjeux écologiques issus du séminaire « Cartes sur table » et d'un retour d'expérience de la Réserve marine de Cerbère-Banyuls. Cette première réunion inscrit, dans la continuité du travail préparatoire mené durant l'année, le cadre et la méthodologie de travail du GT pour l'année à venir : échanges bilatéraux, ateliers sectoriels, voyage d'étude et séminaire sur le diagnostic des usages sont donc les prochaines étapes qui jalonnent l'année 2020.



Le sujet des zones de protection forte a été plus largement abordé à l'échelle nationale cette année. Plusieurs communications concernant la démarche mise en place par le Parc ont été

réalisées, notamment lors du séminaire annuel des Parcs naturels marins et du Sanctuaire Aogo (09/10/19) et du colloque national des aires marines protégées (22/10/2019 à Biarritz).

■ **Projet 5 - Constitution d'une cellule de veille sur les espèces exotiques envahissantes**

L'arrivée du crabe bleu sur nos côtes en 2017 a permis d'expérimenter en 2019 la détection et la mise en réseau des gestionnaires et acteurs concernés par une espèce non indigène. Le Parc a joué un rôle central de sentinelle en proposant un outil de signalement du crabe bleu sur le littoral repris par d'autres gestionnaires en façade. Aux côtés de l'OOB, de pêcheurs partenaires et d'étudiants du Lycée de la Mer de Sète, le Parc a engagé un travail de mise au point d'engins de pêche adaptés au suivi de l'espèce par capture. En parallèle, le Parc a piloté la mise en réseau des gestionnaires et acteurs scientifiques d'Occitanie afin de faciliter l'échange d'informations et la capitalisation des données sur des plateformes nationales existantes. Cette animation du territoire s'est concrétisée par la participation du Parc à une mission d'étude en Tunisie organisée par le Pays Pyrénées Méditerranée pour envisager des projets de coopération avec les acteurs méditerranéens, ainsi qu'à la réalisation d'une réunion régionale d'information sur le crabe afin de consolider la collaboration de chacun des acteurs sur le sujet et de partager des objectifs communs autour de la gestion de cette espèce.

éprouvé cette année dans la détection précoce et le relai de l'information sur la façade. Ceci constitue un élément clef pour acquérir rapidement de la connaissance et limiter autant que faire ce peu la propagation d'espèces exotiques dans le milieu marin et côtier.



Des dizaines de kilos de crabes capturés au filet dans l'étang de Canet en Roussillon

Si les bases d'une cellule de veille sur une espèce – le crabe bleu – ont été installées cette année, il sera nécessaire en 2020 d'en consolider les acquis pour formaliser la mise en place d'une cellule de veille multi-espèces, le rôle décisif du Parc ayant été

■ **Projet 6 - Déploiement d'une démarche et d'outils valorisant les actions portées par les acteurs du territoire contribuant à la mise en œuvre du plan de gestion du Parc**

Si l'article L334-5 du Code de l'environnement rappelle que « L'Etat, les collectivités territoriales et les organismes qui s'associent à la gestion du parc naturel marin veillent à la cohérence de leurs actions et des moyens qu'ils y consacrent avec les orientations et les mesures du plan de gestion », encore est-il nécessaire d'établir un cadre opératoire pour mettre en perspective cette convergence.

toutefois à l'organisation d'un atelier de lancement pour des raisons de compatibilité de calendriers. Le dispositif « Territoire engagé pour la nature » [Action 3 du Plan National Biodiversité] a servi de modèle tout au long de cette année de réflexion, un modèle ayant d'ailleurs intéressé Torreilles, unique commune des Pyrénées-Orientales lauréate de cette première édition de TEN.

Un stage de six mois a été organisé. Dans ce cadre, la quasi totalité des communes a répondu aux demandes d'entretiens du Parc ; une synthèse exploratoire a été partagée à l'automne tandis que ce projet, en tant pilote pour tous les parcs naturels marins, a fait l'objet d'une conférence à l'occasion du forum des solutions du 4ème colloque national sur les aires marines protégées à Biarritz.

Chaque session de bureau et de conseil de cette année 2019 a également fait l'objet d'un point d'information dédié, sans aboutir

Pour l'ensemble des communes

		Commune C1	Commune C2	...	Commune Cx
Réduction des déchets	Mener des campagnes de communication sur l'impact des déchets en mer	Oui	Non		Non
	Favoriser les manifestations écoresponsables	En cours	Oui		Oui
	Avoir des poubelles de tri sur la plage ou à moins de 100 m	Oui	En cours		Oui

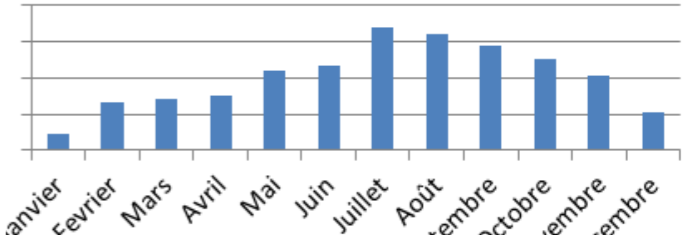


Focus sur le bilan du service Opérations

■ Activité du service Opérations

En 2019, le service Opérations du Parc a continué le développement de ses actions malgré un effectif moyen de 6.5 agents sur l'année. Alors que les conditions météorologiques ont été défavorables en début d'année, le service Opérations a été beaucoup plus présent sur le terrain que l'année dernière (1.8 fois plus) avec environ 490 sorties en mer et/ou à terre, en semaine ainsi que les week-ends et jours fériés, en lien avec les projets portés par le Parc ou en collaboration avec d'autres organismes. L'augmentation de l'activité sur le terrain du service Opérations est fortement liée à l'arrivée des « beaux jours » puisque se cumulent les conditions favorables aux suivis, le retour de certaines espèces vagiles et la pratique d'activités maritimes multiples (plaisance, pêche, plongée, etc.).

Evolution du nombre de sorties en fonction des mois



■ Moyens d'action sur le terrain

Comme l'année dernière, les deux semi-rigides du parc (5,80 m et 7,50 m) ont permis aux agents de mener différentes missions simultanément et à des endroits différents mais aussi de pouvoir continuer à être présents sur l'eau lorsque l'un des deux navires est en révision ou réparation. Cependant, le constat de moyens nautiques sous-dimensionnés pour réaliser certaines missions et l'impossibilité d'aller au-delà des 6 milles nautiques a conduit le Parc à réaliser un marché pour l'achat d'un navire plus adapté. Le marché est en cours et une vedette de moins de 12 m devrait être livrée au Parc en 2020. Depuis plusieurs années le Parc souhaitait montrer l'exemple et ne plus utiliser d'antifouling pour ses navires. En 2019, avec l'accord de la capitainerie du Port d'Argelès-sur-Mer, une base flottante pouvant accueillir les deux navires Parc a été installée. Ce système donne entière satisfaction au Parc et présente certains avantages précieux : la mise à sec du navire permet de petites interventions mécaniques ; l'amarrage

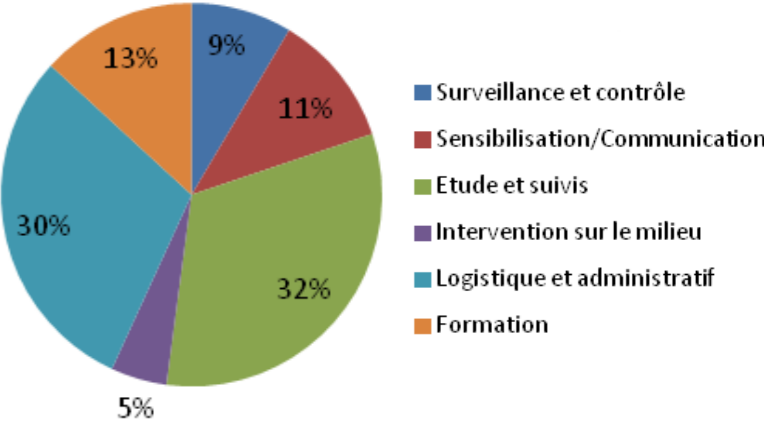


est simplifié ; la mise hors d'eau systématique empêche les microorganismes de se développer sur la coque ou le moteur. Le Parc naturel marin s'affranchit ainsi des opérations annuelles de traitement antifouling.

■ Répartition des missions

Cette année le temps consacré à la formation a été particulièrement important puisque trois agents sont arrivés entre fin 2018 et 2019. Les domaines dans lesquels les agents ont suivi ces formations sont principalement la navigation, la plongée, la police et les méthodes d'évaluation des écosystèmes.

La reconfiguration du fonctionnement entre les services du Parc a modifié la répartition de la durée du travail des agents du service Opérations avec notamment une augmentation du temps consacré pour des réunions de travail avec les chargés de mission. Cependant, comme l'an dernier, les études et les suivis ont particulièrement rythmé l'activité du parc avec notamment le comptage des poissons, la cartographie acoustique des corals, le suivi de la mégafaune marine (cétacés, oiseaux, etc.), des déchets et des usages, l'étude de la fréquentation de la baie de Paulilles, etc. L'intervention sur le milieu a continué d'occuper le service avec l'enlèvement de déchets et de filets perdus mais aussi avec le travail sur l'interdiction d'ancrage au niveau de la zone où se situe la Caulerpe ainsi que les réflexions pour contenir, si c'est possible, le crabe bleu. Les agents du service



Opérations continuent de s'investir dans la sensibilisation et la communication, notamment dans l'animation de la page Facebook et la création du nouveau site web du Parc. Enfin, ils ont participé à la mise en valeur du patrimoine culturel maritime en encadrant des manifestations de voile latine.

Annexe 1. Bilan des subventions versées par le Parc en 2019

Intitulé du projet	Lauréat	Référence administrative	Montant de la subvention engagée en 2018 (AAP 2017-2018)	Paie-ment en 2019	Montant de la subvention engagée en 2018 (AAP 2019)	Paie-ment en 2019	A payer en 2020 et remarque
Conception d'une exposition innovante sur l'histoire de l'exploration océanographique des eaux du Parc naturel marin du golfe du Lion depuis 1882	Sorbonne Université / OOB	Convention de subvention	29 948,40	8 984,52			AAP 2017 - soldée
Mise en œuvre d'une action pédagogique à l'adresse de collèges permettant la découverte progressive et in situ du milieu marin	NOSTRA MAR	Décision	5 100	2 550			AAP 2018 - soldée
Déploiement d'une action pédagogique et inclusive sur les sons de la mer	LabelBleu	Décision	5 300	5 300			AAP 2018 - soldée
Organisation de sorties en mer d'élèves de primaire pour l'observation de la faune marine	Catalogne Transports Maritimes	Décision	12 000	6 000			AAP 2018 - soldée
Evaluation de l'impact sur les élèves des ateliers pédagogiques liés à l'aire marine éducative d'Argelès-sur-Mer en lien avec l'aire marine éducative d'Argelès-sur-Mer	La Sirène	Décision	19 000	13 000			AAP 2018 - soldée
Développer la connaissance et la préservation de l'environnement à travers les activités de voile au sens large	Ligue de Voile Occitanie	Convention de subvention	42 000	29 400			AAP 2018 - soldée
Suivi de la pêche professionnelle « petits métiers » dans le Parc	UPVD	Convention de subvention	46 674	31 287,23			AAP 2018 – soldée avec reliquat de 1384,77
École, collège, lycée : parcours éducatif orienté mer !	Collège des Albères	Décision			11 200	5 600	5 600
Le littoral salanquais : espace de découverte, de développement et d'engagement des collégiens	Collège Jean Mermoz	Décision			8 800	8 800	
Parle-moi de la mer... à Banyuls	Cercle Nautique De Banyuls/Mer	Décision			3 700	3 700	
Réduction des déchets marins sur le littoral : une approche locale à l'échelle de Collioure	Association du côté de Collioure	Décision			8 000	8 000	
Le souffle de la mer	Labelbleu	Décision			10 000	10 000	
Alternati'Med, préservons ensemble la Méditerranée	Alternati-ba66	Décision			9 280	4 640	4 640
Bateau de plongée éco-responsable	Le paradis des bulles	Convention de subvention			25 000	7 500	10 000 7 500 à payer en 2021
Conception du roof arrière et du capot de descente avant de la goélette Miguel Caldentey	SIVU Pailebot Miguel Caldentey	Décision			7 894	7 894	
EPIQUE : Etude du Phytoplancton comme indicateur de la qualité de l'eau	Asocean	Convention de subvention			47 690	14 307	19 076
Chasse sous-marine et suivi d'espèces au sein du Parc naturel marin du golfe du Lion	Marepolis	Décision			22 700	11 350	11 350 à payer en 2021

28

Annexe 2 : composition du conseil de gestion – référence de l'arrêté préfectoral conjoint n°309/2019 du 07 novembre 2019 portant désignation des membres du conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion.

Collège de l'Etat				
DIRM	DREAL	DRAC	DDTM	Commandant de zone maritime
Collège des collectivités territoriales				
Organisme	Titulaire	Suppléant		
CR Occitanie	Mme Agnes LANGEVINE	M. Guy ESCLOPE		
CD66	Mme Hermeline MALHERBE	Mme Martine ROLLAND		
CD11	M. Jean Luc DURAND	Mme Séverine MATEILLE		
Communauté Urbaine PMM	M. Alain FERRAND	M. Jean-Marc PUJOL		
CC Albères C V Illibéris	M. Pierre AYLAGAS	M. Yves BARNIOL		
CC Sud Roussillon	Mme Marie-Claude DUCASSY-PADROS	Mme Marie-Pierre SADOURNY-GOMEZ		
Leucate	M. Michel PY	M. Philippe DESLOT		
Barcarès	M. Marc PLANAS	M. Joseph GARCIA		
Toreilles	Mme Cécile MARGAIL	Mme Hélène PILLARD		
Ste Marie la Mer	M. Pierre ROIG	M. Albert SANGUIGNOL		
Canet en Roussillon	M. Bernard DUPONT	M. Jean-Marie PORTES		
St Cyprien	M. Thierry DEL POSO	Mme Nathalie PINEAU		
Elne	M. Jean-Michel FERRER	Mme Fanny BALAGUER-ANTAGNAC		
Argelès-sur-Mer	M. Antoine PARRA	M. Marc SEVERAC		
Collioure	M. Philippe CORTADE	M. Jean-Philippe SANYAS		
Port-Vendres	M. José BELTRA	M. Jean-Pierre ROMERO		
Banyuls sur Mer	M. Jean-Michel SOLÉ	M. Guy VINOT		
Cerbère	M. Marc CASSOU	M. Jean-Claude PORTELLA		

29

Collège des gestionnaires d'espace naturels protégés		
Organisme	Titulaire	Suppléant
Repr. Gestion. RNMCB	M. Michel MOLY	Mme Marine PARRA JOLY
Synd. mixte de gestion du PN-R-Narbonnaise	M. Didier CODORNIUO	M. Philippe CALAMEL

Collège des professionnels		
Organisme	Titulaire	Suppléant
CRPMEM	M. Bernard PEREZ	M. Bertrand CAZALET
CIDPMEM 66/11	M. Erwan BERTON	Mme Céline ADRIEN RENE
Prud'homie de Leucate	M. Jacques KROOCKMANN	M. Baptiste BEAUX
Prud'homie de St-Laurent-de-la Salanque	M. Patrick GONCALVES	M. Stéphane ROSES
Prud'homie de Collioure-St Cyprien	M. Manuel MARTINEZ	M. Franck LUCIDO
SRConchy	M. Ange GRAS	M. Philippe ORTIN
Chambre d'Agri. du Roussillon	M. Laurent BARREDA	M. Brice CASSAGNES
CCI - Perpignan/66	M. Jean-Pierre NAVARRO	M. Bernard FOURCADE
ADT 66	M. Alexandre REYNAL	M. Jean-François BEY
SNEPL	Mme Isabelle GALMICHE-SMITH	M. Thierry DOLL
GS3PO	M. Thierry BOUTHORS	M. Alain MAYER
Asso. des Armateurs privés fr	M. Guilhem HUBERT	M. Patrick HUBERT
UVPO	M. Serge PALLARES	M. Sylvain CAUNEILLE
PRO-QUA-PORT		

Collège des usagers		
Organisme	Titulaire	Suppléant
FNPPSF	M. Jean-Claude HODEAU	M. Jean MITSIALIS
FFPM	M. Jean-Marie PEREZ	M. Roger DURCA
FFESSM	M. Pierre DUNAC	M. Frédéric GIRARD
Comité rég. FFV	M. Jacques DOUAY	M. Vincent GHORIS
FNPSA	M. Jean-Marie RAY	M. Florent GERAUD
Comité rég.FF motonautique	M. Thierry RIGHETTO	M. Jean-Marie LHOMME
GA.PA.MAR	M. Michel ROHEE	M. Jacques ROCHER

Collège des associations de protection de l'environnement		
Organisme	Titulaire	Suppléant
ASAME	Mme. Raymonde LECOMTE	M. Jean-Marie MARCASSIN
Com. de cons.de la nature PO	Mme. Aline FIALA	M. Pascal ROMANS
GOR	M. Joseph HIARD	Mme Roselyne BUSCAIL
Asso. Charles Flahault	M. Jean-Marc LEWIN	M. Pierre-Marie BERNADET

Annexe 3. Organigramme complet

Collège des personnalités qualifiées	
Organisme	Titulaire
OOB	M. Vincent LAUDET
IFREMER Station Sète	M. Jacques DIETRICH
CEPRALMAR	M. André LUBRANO
UPVD	M. Philippe LENFANT
	M. Hervé BLANCHARD
Conservatoire du littoral	Mme. Florence DESSALES
Pays Pyrénées-Méditerranée	M. Antoine ANDRE
Intuitu personæ - Préfet des PO	M. Gilles BŒUF
	Mme Catherine PIANTE
Intuitu personæ - Préfet de l'Aude	M. Alain BARSELO

Commissaires du Gouvernement	
Préfet des Pyrénées-Orientales	
Préfet maritime de la Méditerranée	

Hervé MAGNIN
Directeur délégué
(Depuis avril 2018)

Françoise GORRIS
Assistante de direction (*absente*)

Aurélie JOU
Assistante de direction (depuis septembre 2018)

Olivier MUSARD
Adjoint au directeur délégué,
Chef du service « Ingénierie »

Grégory AGIN
Chargé de mission « Usages industriels et aménagements maritimes »

Justine CAMMAL
Chargée de mission « Territoires maritimes et économie du développement durable »

Marc DUMONTIER
Chargé de mission « qualité de l'eau »

Alexandra GIGOU
Chargée de mission « Espèces, habitats et écosystèmes marins »
Jusqu'au 01/02/2019

Noémie MICHEZ
Chargée de mission « Espèces, habitats et écosystèmes marins »
A partir du 01/05/2019

Coraline JABOUIN
Chargée de mission « Pêches » jusqu'au 01/02/2019

Lauriane VASSEUR
Chargée de mission « Pêches », à partir du 11/03/2019

Victoria MAGENTI
Chargée des « Biens, patrimoines et cultures maritimes »

Alizée MARTIN
Chargée de mission « Projet LIFE MarHa - LIFE16 IPE FR001 » (Hors plafond), à partir du 15/01/2019

Louis DE VRIES
Service civique « Mammifères marins », jusqu'au 16/09/2019

Tiphaine QUINTIN
Service Civique « Mammifères marins », à partir du 31/12/2019

Florian ROYER
Service Civique « Événementiels, pédagogie », à partir du 31/12/2019

Mylène GHIGLIONE
Usages et Natura 2000 (abs.)

Marie MORINEAUX
Chargée de communication et de sensibilisation

Bruno FERRARI
Adjoint au directeur délégué,
Chef du service « Opérations »

Romain HUBERT
Chef d'unité (Réfèrent : Mégafaune marine / Navigation)

Isabelle MASINSKI
Adjointe au chef d'unité (Réfèrent : Ecosystèmes / Aménagements / Communication)

Eric JULLIAN
Technicien Supérieur de l'Environnement, à partir du 16/09/2019 (Réfèrent : Ichtyofaune / Pêche / Usages / Aménagements)

Gilles ESPOSITO
Technicien de l'environnement (Réfèrent : Ichtyofaune / Plongée / Plaisance)

Pierre BOURLARD
Réserviste (120 jours)

Emmanuelle JEAN
Agent technique de l'environnement (Réfèrent : Police / Communication / Qualité de l'eau)

Thierry AUGA-BASCOU
Agent technique de l'environnement (Réfèrent : Echouage / Patrimoine culturel / Pêche / Sensibilisation)

Partenariat Parc / WWF
Andréa SABBIO, chargée de projet «Pêche artisanale», à partir du 15/04/2019

Stage d'études
Eva SAHORES, convergence action des collectivités et objectifs du Parc, mars à sept.

Théo ECHAFFI, Ambition littoral, mars à sept.

Annexe 4. Liste détaillée des avis rendus en 2019

Intitulé du projet	Type d'activité	Pétitionnaire	Date de l'avis	Nature de l'avis	Entité	Sens de l'avis	Prescriptions / réserves	Prise en compte de l'avis
Demande dispense Etude d'Impact - Digue port d'Argelès	Aménagements côtiers	Commune d'Argelès sur Mer						Dispense d'étude d'impact
Déroctage Port Vendres	Travaux portuaires	Département des PO	06/02/2019	Avis technique	Directeur	Favorable	Non	Arrêté avec prescriptions
AOT / Bouée d'observation - Leucate	Génie écologique	Ecocean	14/02/2019	Avis technique	Directeur	Favorable	Non	
AOT / Installation bouée et corps-mort - Collioure	Mouillages	Club nautique Collioure	05/03/2019	Avis technique	Directeur	Favorable	Non	Arrêté sans prescriptions
Schéma de protection du littoral Têt-Agly	Aménagements côtiers	Perpignan Méditerranée Métropole	14/03/2019	Avis technique	Directeur	Demande de complément		
Mondial du Vent Leucate	Manifestations sportives	Mairie de Leucate	14/03/2019	Avis technique	Directeur	Favorable	Oui	
Exploitation d'un espace transats et parasols Port-Vendres	Autre	Restaurant Sol Mi O	05/03/2019	Avis technique	Directeur	Favorable	Oui	Arrêté avec prescriptions
Complexification de récifs artificiels - Barcarès	Campagnes scientifiques	CEFREM	08/04/2019	Avis technique	Directeur	Favorable	Oui	
Festival Electrobeach	Autre	Events Made in France (EMF)	28/06/2019	Avis technique		Favorable	Oui	Arrêté avec prescriptions
Concours pêche en kayak	Manifestations sportives	Pêche kaya axurit	07/05/2019	Avis technique	Directeur	Favorable	Oui	
Concession de plage St-Cyprien	Autre	Commune de Saint-Cyprien	26/04/2019	Avis technique	Directeur	Favorable	Oui	
Dépose de plots béton	Travaux portuaires	Commune de Collioure	15/04/2019					
Installation d'un escalier plage Bernardi	Autre	Les Clos de Paulilles	25/04/2019	Avis technique	Directeur	Favorable	Oui	Arrêté avec prescriptions
Rechargement des berges de l'étang de l'Angle	Travaux portuaires	ILA CATALA	25/04/2019	Avis technique	Directeur	Favorable	Non	Arrêté avec prescriptions

Intitulé du projet	Type d'activité	Pétitionnaire	Date de l'avis	Nature de l'avis	Entité	Sens de l'avis	Prescriptions / réserves	Prise en compte de l'avis
Bouée scientifique Banyuls	Mouillages	Laboratoire Arago - OOB	24/05/2019	Avis technique	Directeur	Favorable	Oui	
Concours de pêche au gros (3)	Pêche	Thon club Roussillon	07/05/2019	Avis technique	Directeur	Favorable	Oui	
Ponton flottant - Collioure	Aménagements côtiers	Mairie de Collioure	28/06/2019	Avis technique	Directeur	Favorable	Non	Arrêté sans prescriptions
Championnat de France - longe côte - Barcarès	Manifestations sportives	CR randonnée pédestre d'Occitanie	28/06/2019	Avis technique	Directeur	Favorable	Non	Arrêté avec prescriptions
Concours de pêche au gros - Gruissan Thon Club	Pêche	Gruissan Thon Club						
Compétition de voile - Barcarès	Manifestations sportives	Amaury Sport Organisation	28/06/2019	Avis technique	Directeur	Favorable	Non	Arrêté avec prescriptions
King of Tricks - Canet en Roussillon	Manifestations sportives	Perpignan Méditerranée Développement	28/06/2019	Avis technique	Directeur	Favorable	Oui	
Mouillage individuel - Anse des Batteries - Collioure	Mouillages	Centre international de plongée Collioure	22/08/2019	Avis technique	Directeur	Favorable	Oui	
SCOT Littoral SUD	Autre	SCOT Littoral Sud	06/09/2019	Avis technique	Directeur	Favorable	Non	
Utilisation blockhaus - Collioure	Autre	Société Les Roches Brunès	30/07/2019	Avis technique	Directeur	Favorable	Non	
Concours de pêche Thon Club Port-Vendres	Pêche	Thon Club Port-Vendrais						
Ultimate frisbee	Manifestations sportives	Association Frisbee 66	22/08/2019	Avis technique	Directeur	Favorable	Non	Arrêté avec prescriptions
Fête des vendanges	Autre	Mairie Banyuls	29/08/2019	Avis technique	Directeur	Favorable	Oui	Arrêté avec prescriptions
Le débarquement des Bojos Canet	Manifestations sportives	Running 66	22/08/2019	Avis technique	Directeur	Favorable	Oui	Arrêté avec prescriptions
Renouvellement bouée Lidar	EMR	EFGL	16/08/2019	Avis technique	Directeur	Favorable	Oui	

Intitulé du projet	Type d'activité	Pétitionnaire	Date de l'avis	Nature de l'avis	Entité	Sens de l'avis	Prescriptions / réserves	Prise en compte de l'avis
Utilisation espace vert – Saint Cyprien	Autre	Syndic Marine Immo	28/10/2019	Avis technique	Directeur	Favorable	Oui	Arrêté avec prescriptions
Bouée POEM	Mouillages	UPVD - CE-FREM	15/10/2019	Avis simple	Directeur	Favorable	Oui	
Projet de modernisation Port-Barcarès	Aménagements côtiers	SEMOP Illa Catala	15/11/2019	Avis technique	Directeur	Demande de compléments	Oui	Avis technique préalable à la saisine du conseil de gestion
Forage - Saint-Cyprien	Aménagements côtiers	Perpignan Action Humanitaires Internationales	08/11/2019	Avis technique	Directeur	Favorable	Non	
Utilisation ponton - Cerbère	Aménagements côtiers	Commune de Cerbère	10/12/2019	Avis technique	Directeur	Favorable	Non	
Terrasse démontable - Banyuls	Aménagements côtiers	M. Basil	20/11/2019	Avis technique	Directeur	Favorable	Oui	
Utilisation escalier – Le Racou	Aménagements côtiers	Commune de Cerbère	10/12/2019	Avis technique	Directeur	Favorable	Non	
Modification projet éoliennes flottantes	EMR	EFGL	20/12/2019	Avis technique	Directeur	Favorable	Non	

Annexe 5. Synthèse des actions Natura 2000

Site(s) concerné(s)	Libellé de la mesure	Nature/type	Durée	Financement AFB année 2019	Temps agents (jours)	Montant total de la mesure
FR9101482	Expertise et veille écologique	Etude scientifique/ connaissance	2019	0,00 €	81	0,00 €
FR9101493						
FR9102012						
FR9102013						
FR9101482	Manifestations grand public et déploiement d'action de sensibilisation	Information/sensibilisation/communication	2019	1 536,00 €	74	1 536,00 €
FR9101493						
FR9102012						
FR9102013						
FR9112034						
FR9112035						
FR9102016	Déploiement du label aire marine éducative	Information/sensibilisation/communication	2019	3 500,00 €	6	3 500,00 €
FR9102018						
FR9101482						
FR9101482						
FR9101493	Suivi de la megafaune et des activités anthropiques	Suivi	2019	17 752,91 €	87	17 752,91 €
FR9102012						
FR9102013						
FR9112034						
FR9112035						
FR9102016						
FR9102018	Suivi des déchets sur les plages, déchets flottants et déchets présents sur les fonds marins	Etude scientifique/ connaissance	2019	0,00 €	44	0,00 €
FR9101482						
FR9101493						
FR9102012						
FR9102013						

Site(s) concerné(s)	Libellé de la mesure	Nature/type	Durée	Financement AFB année 2019	Temps agents (jours)	Montant total de la mesure
FR9101482	Évaluation des déchets dans le Parc	information/sensibilisation/communication	2019	0,00 €	14	0,00 €
FR9102013						
FR9101482	Suivi et gestion des déchets produits par les activités de pêche et impactant ces activités (enlèvements des filets perdus)	mesure de gestion	2019	0,00 €	15	0,00 €
FR9101482	Gestion des mouillages écologiques	mesure de gestion	2019	35 000,00 €	6	35 000,00 €
FR9101482	Elaboration du nouveau projet de ZMEL	mesure de gestion	2019	0,00 €		0,00 €
FR9101482	Formation et préparation à l'évaluation de l'état écologique par l'EBQI pour 3 habitats	étude scientifique/ connaissance	2019	0,00 €	37	0,00 €
FR9102012						
FR9101482	Suivi de l'état de conservation des herbiers de posidonies	suivi	2019	0,00 €	18	0,00 €
FR9101482	Gestion des mouillages organisés de la baie de Paulilles (mesures compensatoires)	étude scientifique/ connaissance		0,00 €	2	0,00 €
FR9101482	Etude de la fréquentation des plaisanciers et perception d'extension de la ZMEL	étude scientifique/ connaissance	2019	0,00 €	53	0,00 €
FR9101482	Réflexion sur la mise en place de zone de protection forte	animation	2019	0,00 €	20	0,00 €
FR9101493						
FR9102012						
FR9102013						
FR9112034						
FR9112035						
FR9102016						
FR9102018						
FR9102016	Amélioration de la connaissance sur les récifs du canyon de Lacaze-Duthiers	étude scientifique/ connaissance	2019	15 060,00 €	9	15 060,00 €

38

Site(s) concerné(s)	Libellé de la mesure	Nature/type	Durée	Financement AFB année 2019	Temps agents (jours)	Montant total de la mesure
FR9101482	Surveillance et police	surveillance/police	2019	0,00 €	87	0,00 €
FR9101493						
FR9102012						
FR9102013						
FR9112034						
FR9112035						
FR9102016	Caractérisation des faciès morphologiques et sédimentaires des têtes de canyons	étude scientifique/ connaissance	2019	0,00 €	2	0,00 €
FR9101482	Surveillance et police	surveillance/police	2019	0,00 €	87	0,00 €
FR9101493						
FR9102012						
FR9102013						
FR9112034						
FR9112035						
FR9102016	Caractérisation des faciès morphologiques et sédimentaires des têtes de canyons	étude scientifique/ connaissance	2019	0,00 €	2	0,00 €
FR9101493	Déploiement et mise en œuvre d'une co-gestion du site mixte Natura 2000 « Embouchure du Tech et grau de la Massane »	mesure de gestion	2019	24 246,69 €	31	24 246,69 €
FR9101482	Démarche Ambition Littoral	animation	3 ans	54 384,00 €	23	54 384,00 €
FR9101493						
FR9102012		information/sensibilisation/communication			12	
FR9102013						

39

Site(s) concerné(s)	Libellé de la mesure	Nature/type	Durée	Financement AFB année 2019	Temps agents (jours)	Montant total de la mesure
FR9101482	Étude de faisabilité du suivi environnemental par satellite du Parc	étude scientifique/ connaissance	3 ans	52 402,00 €	15	52 402,00 €
FR9101493						
FR9102012						
FR9102013						
FR9101482	Accompagnement des organisateurs de la SwimRun côte Vermeille	mesure de gestion	2019	6 000,00 €	14	6 000,00 €
FR9101482	Suivi de l'état de conservation des populations de corail rouge	suivi	2019	8 736,00 €	25	8 736,00 €
FR9112034	Développer des mesures de gestion des prises accidentelles	animation	2019	0,00 €	3	0,00 €
FR9101482	Suivi de la pêche professionnelle	suivi	2019	35 130,00 €	18	35 130,00 €
FR9101493						
FR9102012						
FR9102013						
FR9112034						
FR9112035						
FR9101482	Analyse risque pêche	animation	2019	0,00 €	2	0,00 €
FR9102012						
FR9101493						
FR9101493	Suivi de la pêche de loisir de bord et embarquée	animation	2019	0,00 €	3	0,00 €
FR9102012						
FR9102013						
FR9101482	Révision de la charte des concours de pêche du Parc et évolution réglementaire	animation	2019	0,00 €	9	0,00 €
FR9101493						
FR9102012						
FR9102013						
Total				218 617,60 €	675	218 617,60 €

Bilan des actions NATURA 2000 année 2019, menées par la mairie d'Argelès-sur-Mer dans le cadre de la co-gestion du site

Site(s) concerné(s)	Libellé de la mesure	Nature/type	Durée	Financement AFB année 2019	Temps agents (jours)	Montant total de la mesure
FR9101493	Déploiement et mise en œuvre d'une co-gestion du site mixte Natura 2000 « Embouchure du Tech et grau de la Massane »	animation		0,00 €	80	53 268,00 €
FR9101493		mesure de gestion			35	540,00 €
FR9101493		surveillance/police			15	0,00 €
FR9101493		étude scientifique/ connaissance			32	0,00 €
FR9101493		information/sensibilisation/communication			13	0,00 €
TOTAL						175

FR9101482	ZSC Posidonies côte des Albères
FR9101493	ZSC Embouchure Tech et grau Massane
FR9102012	ZSC Prolongement en mer cap et étang de Leucate
FR9102013	ZSC Côtes sableuses infralittoral languedocien
FR9112034	ZPS Cap Béar - Cap Cerbère
FR9112035	ZPS Côte languedocienne
FR9102016	pSIC Récifs des canyons Lacaze-Duthiers, Pruvot et Bourcart
FR9102018	pSIC Grands dauphins du golfe du Lion



Directive cadre
Stratégie pour le milieu marin
DCSMM



Crédits photos

www.photo-hedelin.com ; Andréa Sabbio / WWF ; E. Rivas (p. 1)
www.photo-hedelin.com (p. 2-3)
Grégory Agin, Lauriane Vasseur / Office français de la biodiversité ; Frédéric Hédelin (p. 4, 5)
Marie Morineaux / Office français de la biodiversité (p. 6)
N. Dalias ; Louis de Vries / Office français de la biodiversité (p. 10, 11)
Gilles Saragoni / CNRS ; <http://un-regard-sur-la-terre.org> ; Marc Dumontier / Office français de la biodiversité (p. 12, 13)
<http://un-regard-sur-la-terre.org> ; Septentrion Environnement ; Emmanuelle Rivas (p. 14, 15)
Marie Morineaux / Office français de la biodiversité ; Emmanuelle Jean (p. 16, 17)
Victoria Magenti / Office français de la biodiversité (p. 18, 19)
Justine Cammal, Victoria Magenti, O. Musard / Office français de la biodiversité (p. 20, 21)
Emmanuelle Rivas, www.photo-hedelin.com (p. 22, 23)
Marie Morineaux, Louis de Vries / Office français de la biodiversité (p. 24, 25)
Bruno Ferrari, Romain Hubert / Office français de la biodiversité (p. 26, 27)



Parc naturel marin du golfe du Lion

2 impasse Charlemagne
66700 Argelès-sur-Mer
Tél: 04 68 68 40 20

www.parc-marin-golfe-lion.fr

 [parc.naturel.marin.golfe.dulion](https://www.facebook.com/parc.naturel.marin.golfe.dulion)



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

Depuis 1^{er} janvier 2020, l'Agence française pour la biodiversité et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage forment l'Office français de la biodiversité.



Janvier 2020